



Le Bulletin bimensuel

Le 14 décembre 2001 Volume 14 Numéro 21

SITUATION ET PERSPECTIVES DU BLÉ EN AUSTRALIE

L'Australie est l'un des cinq principaux exportateurs de blé dans le monde. À ce titre, elle exerce une influence considérable sur les cours mondiaux du blé. Au cours des deux dernières décennies, la production de blé de l'Australie a augmenté considérablement, grâce à l'adoption de pratiques culturales qui ont permis aux producteurs de presque doubler leurs rendements. Pendant cette période, les exportations ont augmenté au même rythme que les gains de production. En vertu d'une loi promulguée le 1^{er} juillet 1999, la Commission australienne du blé a cessé d'exister et l'AWB Limited (AWB Ltd) a été créée. Il s'agit d'une société régie par les producteurs, axée surtout sur la mise en marché du blé à l'exportation. Le présent numéro du *Bulletin bimensuel* porte sur la situation actuelle et les perspectives du secteur du blé en l'Australie et chez les autres grands exportateurs de cette denrée.

CONTEXTE

L'Australie est le plus petit continent et le sixième pays en superficie dans le monde. Pays constitué à titre de membre du Commonwealth britannique en 1901, l'Australie a souvent été décrite comme un compromis entre le système constitutionnel du Royaume-Uni et celui des États-Unis (É.-U.). À certains égards, elle est caractérisée par des éléments représentatifs d'une monarchie, mais elle constitue aussi une fédération dans laquelle les pouvoirs sont partagés entre le Commonwealth et les États et enchâssés dans une constitution écrite, un peu comme les É.-U. L'Australie est composée de six États : Victoria, Queensland, Nouvelle-Galles du Sud, Australie méridionale, Australie occidentale et Tasmanie. Chaque État a son propre gouvernement et exerce une certaine souveraineté sur son territoire.

L'Australie compte plus de 20 millions de personnes principalement centrées le long du littoral de l'Est et du Sud-Est. L'une des caractéristiques les plus frappantes de ce vaste pays est son isolement; par contre, l'Australie est assez bien pourvue en ressources naturelles : pétrole, charbon, gaz naturel, minerai de fer et autres minéraux. Comme seulement 6 % des terres de l'Australie sont cultivables, la

dégradation du sol causée par le surpâturage et d'autres pratiques agricoles néfastes sont sources de préoccupation, tout comme l'empiètement du développement industriel et urbain sur les superficies agricoles.

Économie

L'économie de l'Australie fonctionne selon les règles du capitalisme occidental. Elle est fortement tributaire des marchés d'exportation, notamment pour les denrées agricoles, les métaux et les ressources énergétiques fossiles. En réaction à la faiblesse relative des cours des denrées observée ces dernières années, d'une part, et à cause de l'onde de choc de la crise financière de l'Asie, d'autre part, le gouvernement australien tente d'accroître les exportations de produits transformés afin de lutter contre le chômage et de stimuler la croissance économique.

Dans l'ensemble, l'économie de l'Australie a connu une bonne croissance au cours des dernières années, mais le dollar s'affaïsse graduellement depuis le milieu de 1999. Ainsi, il a perdu environ 30 % de sa valeur par rapport au dollar américain. La faiblesse relative du dollar australien a contribué à accroître la capacité de concurrence des exportateurs de matières premières et de produits transformés sur le marché international.

LA SOCIÉTÉ AWB LTD

L'AWB Ltd est la principale organisation de commercialisation de céréales de l'Australie. Elle a été fondée en vertu du *Wheat Marketing Act*, loi promulguée par le gouvernement du Commonwealth en 1999. Cette société, qui appartient aux quelque 38 000 céréaliculteurs et à près de 67 000 investisseurs, est l'une des plus grandes organisations de mise en marché du blé dans le monde. Elle a aussi pour responsabilité de financer les paiements à ses producteurs membres. De plus, l'AWB (International) Ltd, une filiale détenue en totalité par l'AWB Ltd, a le pouvoir exclusif de vendre le blé à l'exportation. Une autre filiale, l'AWB Finance Ltd, fournit des services financiers aux producteurs en ce qui a trait aux garanties et aux prêts et procure les capitaux d'exploitation à l'AWB (International) Ltd.

Le rôle essentiel de l'AWB Ltd est de répondre aux besoins des céréaliculteurs australiens. Bien que la société soit chargée de la gestion et de la mise en marché de tout le blé destiné à l'exportation en vrac, elle s'occupe d'autres denrées comme l'orge, le sorgho, les oléagineux et les légumineuses. Le blé représente 90 % des grains transigés par l'AWB Ltd. À lui seul, ce commerce

représente près de 3 % de la valeur totale des exportations de l'Australie et 12 % des exportations de denrées agricoles.

La Wheat Export Authority (WEA) est un organe établi en vertu de la loi pour surveiller le rendement de l'AWB (International) Ltd. Cet organe examine aussi les demandes de sociétés autres que l'AWB (International) Ltd qui envisagent d'exporter du blé australien en sacs ou en conteneurs. Suite à un examen de la *Wheat Marketing Act 1989* mené au début 2001, la WEA élabore actuellement un mécanisme d'approbation révisé pour l'exportation du blé. Parmi les mesures envisagées figurent des approbations trimestrielles pour les exportateurs et des approbations annuelles pour les marchés créneaux. Chacune de ces approbations sera accordée selon les lignes directrices établies par la WEA. Le nouveau mécanisme d'approbation sera plus transparent et devrait fournir un degré de certitude accru aux exportateurs de produits expédiés en conteneur et de produits des marchés créneaux. Malgré les recommandations visant le démantèlement partiel du monopole sur les exportations détenu par l'AWB Ltd, la fonction de mise en marché du blé à l'étranger par comptoir unique demeure entière.

ORGANISATION DU CAPITAL DE L'AWB LTD

Seuls les céréaliculteurs qui produisent au moins 100 tonnes de blé par année (d'après une moyenne mobile de trois ans) peuvent détenir des actions de **classe A**. Les producteurs admissibles reçoivent une action de classe A, qu'ils livrent ou non leur blé au compte de l'AWB Ltd. Ils reçoivent une action supplémentaire pour les livraisons représentant entre 33,3 et 500 t effectuées au compte de l'AWB Ltd, et une autre part pour chaque tranche ou fraction de tranche de 500 t livrée à la société. Les parts de classe A ne peuvent être cédées et doivent être encaissées lorsque le détenteur perd son admissibilité à titre de producteur de blé. Les parts de classe A ne produisent pas de dividendes; par contre, les actionnaires exercent une maîtrise sur les activités de l'AWB Ltd, notamment en élisant la majorité des membres du conseil d'administration.

Les actions de classe B s'échangent librement entre producteurs et autres actionnaires, sous réserve d'une seule contrainte : qu'aucun actionnaire ne détienne plus de 10 % des actions en

cours. Les actions de classe B représentent la valeur économique de l'AWB Ltd, et les actionnaires perçoivent des dividendes. Ils élisent également un nombre restreint des membres du conseil d'administration. Bien que l'AWB Ltd soit structurée de manière à garantir la transparence, la flexibilité et une bonne maîtrise du rendement des comptes de mise en commun au profit des agriculteurs membres, elle tente également de soutirer un rendement financier suffisant pour les détenteurs d'actions de classe B.

Les céréaliculteurs australiens ont reçu des actions de classe B proportionnellement à l'avoir qu'ils détenaient dans le Fonds de l'industrie du blé (FIB) désormais aboli. Le FIB avait été établi au titre de la *Wheat Marketing Act de 1989* pour garantir les emprunts de la Commission australienne du blé et pour permettre à cette dernière de diversifier ses activités à valeur ajoutée, notamment en développant des installations de transformation des céréales en Chine, en Égypte et au Vietnam. Le financement du FIB provenait d'un prélèvement de 2 % sur les ventes de blé des agriculteurs, après déduction des frais de transport et de manutention.

BLE

Le blé est la plus importante culture céréalière de l'Australie. La plupart de la production provient de variétés d'hiver, semées en automne. Le blé est cultivé dans tous les États, mais entre 60 % et 70 % de la production provient de l'Australie occidentale et de la Nouvelle-Galles du Sud. L'avantage d'une large répartition géographique de la culture de blé est que la récolte globale n'est jamais fortement touchée par des conditions climatiques néfastes dans une région donnée. Par conséquent, les écarts d'une année à l'autre dans la production totale de blé sont souvent minimes, même lorsque survient du temps très inclément.

Les blés australiens proviennent surtout de variétés à son pâle ou blanc, ce qui facilite la tâche aux exportateurs pour ce qui est de différencier leur produit par rapport à celui des autres

grands exportateurs de blé, notamment le Canada. Les meuniers choisissent généralement les variétés à son pâle plutôt que foncé, en raison du taux d'extraction de farine supérieur de ces blés.

Au cours des deux dernières décennies, les exportations de blé de l'Australie ont représenté en moyenne 80 % de la production annuelle. Tout au long de cette période, ce pourcentage n'est jamais descendu au-dessous de 60 %. Cette proportion a atteint son point culminant en 1985-1986, lorsque l'Australie a exporté près de 99 % de sa production, en raison du niveau record des stocks de début de campagne. Ces dernières années, les principaux acheteurs de blé australien étaient l'Iran, l'Égypte, l'Indonésie, l'Iraq, la Corée du Sud, le Japon, le Pakistan, et la Malaisie.

SITUATION

Échelle mondiale

En 2000-2001, la **production** mondiale de blé, évaluée à 582 millions de tonnes (Mt), a fléchi pour la troisième année consécutive. Ce repli est attribuable en grande partie à la chute de production de blé de la Chine, liée tant à la contraction des superficies récoltées qu'au recul des rendements. La production de blé a également diminué considérablement au Pakistan et dans l'Union européenne (UE). En général, le fléchissement de la **production** mondiale de blé résulte de la réaction des agriculteurs face aux conditions du marché. Ainsi, devant l'affaissement des cours du blé, les agriculteurs se sont détournés de cette culture au profit de cultures plus payantes.

MONDE : BILAN DU BLE			
<i>campagne agricole (juillet à juin)</i>	1999 -2000	2000 -2001	2001 -2002
millions de tonnes.....		
Stocks de début	175,8	170,1	163,0
Production	585,9	582,3	577,0
Offre totale	761,7	752,4	740,0
Utilisation totale	591,6	589,5	596,0
Stocks de fin de campagne	170,1	163,0	144,0
Commerce	112,3	102,9	107,2
Rapport stock-utilisation	28,8 %	27,7 %	24,2 %
Source : USDA			

La **consommation** mondiale de blé, évaluée à 590 Mt, a reculé légèrement en 2000-2001, mais elle a surpassé la production pour la deuxième année de suite. La chute notable de la consommation de blé dans l'ex-URSS et en Asie du Sud a amplement contrecarré la hausse de consommation de cette denrée dans les principaux pays producteurs comme l'Australie, le Canada et l'UE. Les **stocks de fin de campagne** de blé pour 2000-2001 sont évalués à 163 Mt, en baisse de 4 Mt par rapport à l'année précédente.

Australie

En 2000-2001, la **production** de blé s'élevait à 23,8 Mt, en léger recul par rapport à la récolte record de 1999-2000. Des conditions de croissance plus arides que la normale sont survenues en 2000-2001 dans l'Australie occidentale et le Queensland, mais la chute de production due à la sécheresse a été compensée par les récoltes records engrangées dans le Victoria et l'Australie méridionale. Côté **qualité**, une part non négligeable du blé a été classé fourrager et utilité générale à cause des dégâts occasionnés par les pluies excessives tombées pendant la moisson en Nouvelle-Galles du Sud. Par contre, d'autres États producteurs ont obtenu du blé de très grande qualité. Fait tout à fait exceptionnel, la Nouvelle-Galles du Sud a été le premier producteur de blé en Australie en 2000-2001. En moyenne, c'est l'Australie occidentale qui se classe au premier rang.

En 2000-2001, les **exportations** de blé de l'Australie sont évaluées à 15,9 Mt, en baisse de 1 % par rapport à 1999-2000, malgré une légère hausse de l'**offre** totale de blé, estimée à 27,4 Mt pour 2000-2001. Les conditions atmosphériques défavorables qui sont survenues pendant la moisson ont réduit le volume de blé de bonne qualité, donc exportable, en 2000-2001.

PERSPECTIVES

Échelle mondiale

Selon les prévisions du ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA), la **production** mondiale de blé devrait s'établir à 577 Mt, en baisse d'environ 5 Mt par rapport à l'année précédente. Il s'agirait de la plus petite récolte depuis 1995-1996. Ce recul s'explique par la baisse de production dans les principaux pays producteurs de blé comme les É.-U., la Chine, l'UE, l'Inde, le Canada, l'Australie, le Pakistan et la Turquie. Dans l'UE, la récolte de blé devrait afficher une

baisse de 13 Mt environ à cause de la contraction des emblavures et du fléchissement des rendements. De même, les récoltes de blé des É.-U. et de la Chine sont appelées à diminuer de 7 Mt et de 6 Mt respectivement. On prévoit des récoltes plus importantes en ex-URSS, en Ukraine, en Hongrie, au Maroc et en Argentine. Ces gains de production compenseront en partie la baisse de production des autres grands producteurs de blé.

La **consommation** mondiale de blé devrait grimper légèrement en 2001-2002, pour atteindre 596 Mt. Elle surpasserait ainsi la production globale pour la quatrième année de suite. On prévoit que la consommation humaine de blé augmentera modérément, parallèlement au ralentissement de l'économie mondiale; elle continuera néanmoins sur son élan grâce à la hausse des revenus de ménage et à l'adoption croissante des habitudes alimentaires occidentales. L'utilisation de blé fourrager devrait augmenter grâce à l'expansion générale du secteur animal. À titre d'exemple, dans l'ex-URSS et en Ukraine, l'utilisation de blé à des fins fourragères est appelée à faire un bond, le secteur des volailles étant en pleine effervescence dans ces pays. L'UE fait exception cependant, car malgré l'interdiction de mélanger des farines de viande et d'os dans les rations animales, on s'attend à ce que la demande de blé de provende fléchisse à cause de la disponibilité de tourteau de soja importé et du prix relativement faible du maïs offert sur le marché intérieur.

Les **échanges** mondiaux de blé sont évalués à 107 Mt, en hausse de 4,3 Mt par rapport à 2000-2001. Cette hausse s'explique par l'augmentation notable des volumes importés par des pays comme la Corée du Sud, le Nigéria, la Turquie et la Chine. On s'attend à ce que l'Ukraine et la Russie s'accaparent une bonne partie de la hausse des échanges de blé, tandis que les exportateurs de longue date comme le Canada et l'Australie

pourraient réduire les exportations de blé à cause des modestes récoltes engrangées en 2001-2002.

Australie

L'USDA prévoit que la **production** de blé de l'Australie s'établira à 22 Mt en 2001-2002, en baisse de 7 % environ par rapport à l'année précédente. Le manque de pluie au cours des semailles et les faibles réserves d'humidité du sol dans les principales régions de culture de blé ont réduit le potentiel de rendement pour de nombreux céréaliculteurs australiens, particulièrement en Australie occidentale et au Queensland. De plus, les conditions arides ont retardé les semis, ce qui a entraîné une réduction des emblavures de blé.

On prévoit que les **stocks de blé de fin de campagne** diminueront considérablement en 2001-2002, compte tenu de la demande en cette année de faible production. La société céréalière ne prévoit pas devoir limiter la quantité de blé disponible à l'exportation. Plutôt que de refuser les commandes des acheteurs, l'AWB Ltd préfère voir s'amenuiser ses stocks de fin de campagne, qui pourraient tomber jusqu'à 12 Mt en 2001-2002, soit au point de rupture des stocks. Les **exportations** de blé de l'Australie devraient augmenter de près de 10 % pour atteindre 17,5 Mt. Compte tenu de la reprise des cours de blé et de l'augmentation des volumes exportés, les exportations devraient se chiffrer à 4,4 milliards de dollars australiens, en hausse de 17 % par rapport à 2000-2001. Les principaux débouchés du blé australien sont les pays du Moyen-Orient et de l'Asie, comme l'Iran, l'Iraq, la Corée du Sud,

AUSTRALIÉ : BILAN DU BLÉ

<i>campagne agricole</i> (octobre à septembre)	1999 -2000	2000 -2001	2001 -2002
million tonnes.....		
Stocks de début	1,87	3,61	4,63
Production	24,76	23,77	22,00
Importations*	0,05	0,05	0,05
Offre totale	26,68	27,43	26,68
Consommation	5,22	6,87	5,50
Exportations	17,84	15,93	17,50
Utilisation totale	23,06	22,80	23,00
Stocks de fin de campagne	3,61	4,63	3,68
Recettes du blé <i>Australian Prime Hard</i> mis en commun (\$AUS/t)**	239	262	283
* Produits transformés du blé, telles les pâtes etc.			
Source : USDA sauf ** la Commission australienne du blé			

l'Indonésie et le Japon. Selon l'AWB Ltd, les tensions qui ont résulté des attentats terroristes survenus aux É.-U. le 11 septembre 2001 ne devraient pas avoir une forte incidence sur les expéditions de blé de l'Australie vers les marchés habituels du Moyen-Orient. L'AWB Ltd mène ses campagnes de commercialisation comme prévu en Iraq et en Iran, ses premier et troisième débouchés en importance, respectivement, au cours des dernières années.

PRIX

Compte tenu de la réduction significative des stocks de blé mondiaux que l'on prévoit pour la fin de la campagne 2001-2002, les cours du blé devraient se raffermir. La réduction des stocks est due au niveau de consommation qui se maintient au-dessus de celui de la production. Le ministère de l'Agriculture de l'Australie (ABARE) prévoit que les recettes moyennes nettes des ventes en commun du blé vitreux de qualité supérieure de l'**Australie** atteindra 283 \$AUS/t en 2001-2002, soit une hausse de 9 % par rapport à 2000-2001.

Aux **É.-U.**, l'USDA prévoit que le prix moyen en ferme du blé s'établira entre 2,75 et 2,95 \$US le boisseau (/boiss.); le point médian de cette fourchette se situera en hausse de 9 % par rapport au prix estimatif de 2,62 \$US par boisseau de blé en 2000-2001. Au **Canada**, la Commission canadienne du blé a établi ses Perspectives de rendement (PDR) pour 2001-2002 (édition novembre) à 205 \$CAN/t (rendu Vancouver/Saint-Laurent) pour le blé roux de printemps n° 1 de l'Ouest canadien à 13,5 % de protéines. À titre comparatif, le prix final pour 2000-2001 était de 203 \$/t.

Pour plus d'information :

Stan Spak
Analyste du marché
Téléphone : (204) 983-8467
Courriel : spaks@em.agr.ca

LA BIOTECHNOLOGIE EN AUSTRALIE

Le terme biotechnologie sert normalement à désigner les technologies comme les tests de diagnostic moléculaire et la mise au point d'organismes génétiquement modifiés (OGM). Plus précisément, en ajoutant un matériau génétique particulier dans l'ADN d'une plante ou d'un animal, ou au contraire en le soustrayant, il est possible d'apporter des traits recherchés à des organismes vivants. Les traits visés dans le cadre de cette technologie comprennent l'immunité des plantes face aux herbicides et la résistance des animaux à certaines maladies. Ces traits sont considérés comme bénéfiques dans la mesure où ils contribuent à accroître la production d'aliments à l'échelle mondiale et à réduire la dépendance face aux herbicides, aux insecticides et aux fongicides. Cette nouvelle technologie est également perçue comme un élément déterminant de la découverte de solutions aux problèmes écologiques comme la contamination des sols et d'autres facteurs de détérioration de l'environnement. À titre d'exemple, des chercheurs tentent de mettre au point des plantes adaptées aux sols salins afin de rétablir les terres rendues incultes par le sel.

Le 21 juin 2001, une loi a été promulguée pour encadrer la technologie génétique en Australie en ce qui a trait à la manipulation des OGM (*Gene Technology Act 2000*). Cette loi vise à protéger la santé et la sécurité des personnes et de leur environnement. La loi prévoit en effet des mesures pour identifier les risques liés à la technologie génétique et pour gérer ces risques au moyen de règlements ciblant spécifiquement les OGM. Le bureau de réglementation de la technologie génétique s'est vu confier le pouvoir de poursuivre toute société qui dérogerait à la réglementation. Selon la gravité du délit, les firmes engagées dans la recherche sur les OGM qui ne respectent pas la réglementation pourraient perdre leur certification et devoir payer des amendes, et leurs représentants pourraient être passibles de prison.

L'Australie n'a autorisée aucune culture OGM pour utilisation commerciale. Toutefois, le gouvernement australien continue d'appuyer des essais d'évaluation de variétés OGM, en autant que ceux-ci font l'objet de contrôles strictes. Depuis juillet 2001, l'Australie et la Nouvelle-Zélande sont réputées pour avoir les exigences les plus strictes en matière d'étiquetage des produits alimentaires renfermant des OGM. Cela veut dire que la presque totalité des aliments comportant des ingrédients OGM devront être étiquetés, à l'exception des aliments surtransformés sans teneur décelable en OGM.

© Sa Majesté du chef du Canada, 2001

**Version électronique disponible à
www.agr.gc.ca/mad-dam/**

ISSN 1207-6228
No d'AAC 2081/F

Le Bulletin bimensuel est publié par :
**la Division de l'analyse du marché,
Direction des politiques de commercialisation,
Direction générale des politiques stratégiques,
Agriculture et Agroalimentaire Canada
303, rue Main, pièce 500
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 3G7
Téléphone : (204) 983-8473
Télécopieur : (204) 983-5524**

Directrice : Maggie Liu
Chef : Fred Oleson

Directeur de la rédaction :
Gordon MacMichael

**Pour recevoir un abonnement gratuit, veuillez
transmettre votre adresse électronique à
bulletin@em.agr.ca.**

Publié aussi en anglais sous le titre :
Bi-weekly Bulletin
ISSN 1207-621X
No d'AAC 2081/E

© Imprimé sur papier recyclé